



Fiche d'inscription au registre communal des personnes vulnérables

Tout habitant âgé de plus de 65 ans, âgé de plus de 60 ans et inapte au travail, ou en situation de handicap, peut demander son inscription au registre communal des personnes vulnérables. Cette inscription permettra d'être contacté en cas d'événement exceptionnel sur la commune (type canicule ou grand froid).

Les données recueillies sont protégées par le secret professionnel, les règles RGPD, et consultables par Madame le Maire, les agents spécifiquement mandatés, et Monsieur le Préfet s'il sollicite l'accès au registre.

Date d'inscription :

PERSONNE CONCERNÉE

Nom* :

Prénom* :

Date de naissance* :

Adresse* :

N° de téléphone* :

Qualité* :

- + de 65 ans
- + de 60 ans et inapte au travail
- Personne en situation de handicap

Vivez-vous seul (e) ? Oui Non

Autres personnes vivant dans le foyer :

Conjoint (e) Membres de la famille

Avez-vous régulièrement des appels ou des visites de vos proches ? Oui Non

Périodicité de ces appels ou visites : Quotidien Hebdomadaire Mensuel

Bénéficiez-vous de :

- Portage de repas
- Téléassistance
- Aides à domicile (APA, PCH, aides liées à la perte d'autonomie)

Absences prévues dans l'année (dates) ?

RESPONSABLE LÉGAL(E), le cas échéant (personne en charge de la mesure de protection)

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

N° de téléphone* :

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

MÉDECIN TRAITANT

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

INTERVENANTS A DOMICILE (aide à domicile, infirmier (e) ...)

Nom de la structure ou de l'intervenant :

Adresse :

N° de téléphone :

MISE A JOUR ANNUELLE DU REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES			
<i>A compléter uniquement lors du renouvellement annuel</i>			
	<i>Aucune modification à apporter à la fiche d'inscription initiale</i>	<i>Modifications à apporter à la fiche d'inscription initiale (ex : changement de téléphone, d'aide à domicile...)</i>	Nom Prénom Signature
<i>Date de la mise à jour</i>			
<i>Date de la mise à jour</i>			
<i>Date de la mise à jour</i>			

- **Fiche remplie par l'intéressé(e)**

Je demande mon inscription au registre communal des personnes vulnérables de la ville de Pibrac.

Date,

Signature,

- **Fiche remplie par une tierce personne**

Nom :

Téléphone :

Qualité :

Atteste que la personne concernée ne s'est pas opposée à son inscription au registre communal des personnes vulnérables de la ville de Pibrac.

Date,

Signature,

Merci de renvoyer cette fiche d'inscription complétée :

- par voie postale : CCAS 10 avenue du Bois de la Barthe 31820 PIBRAC
- par mail : ccas@mairie-pibrac.fr

Afin d'être en conformité avec le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018, la Ville s'engage à garantir la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à :

- Faciliter l'identification et l'assistance des personnes vulnérables en cas de crise ou de situation exceptionnelle (ex. : canicule, grand froid, crise sanitaire).*
- Permettre au CCAS de la collectivité de Pibrac d'assurer un suivi adapté et d'organiser des interventions spécifiques si nécessaire.*

*Le responsable de traitement est le CCAS de la collectivité de Pibrac. Ce traitement repose sur l'exécution d'une mission d'intérêt public conformément à l'article 6.1.e du RGPD. Certaines données sont obligatoires (signalées par *) pour pouvoir vous inscrire dans ce registre :*

- Identité du demandeur : nom, prénom, date de naissance*
- Coordonnées du demandeur : adresse, numéro de téléphone*

Les données sont conservées pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction sauf opposition à la demande de la personne concernée ou jusqu'à la suppression de son inscription au registre (décès, départ de la commune, ...).

Seules les personnes habilitées et strictement autorisées à intervenir dans le cadre de l'assistance aux personnes vulnérables auront accès à vos données. Le responsable de traitement peut communiquer, sur sa demande, le registre nominatif de sa commune au Préfet, à l'exclusion de toute autre personne physique ou morale.

Conformément à loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiées par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition du traitement de vos données personnelles communiquées. Pour cela, veuillez contacter le CCAS de Pibrac à l'adresse mail suivante : ccas@mairie-pibrac.fr ou son délégué à la protection des données : rgpd@mairie-pibrac.fr

Si vous estimez après nous avoir contactés que vos droits ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.